

DRINK
DOW'S ALE
Standard of Strength
and Quality

**Le Monde
Ouvrier**



**The Labor
World**

TRY
BLACK HORSE
ALE
100 Years of Brewing
Experience behind it

Rédaction : 11, rue Saint-Paul Ouest

« INSTRUIRE ET AMELIORER »

Téléphone : LANcaster 5361

THE KING'S VISIT

The Common People Take the Royal Couple to their Hearts

By BERNARD ROSE.

They came, they saw, they conquered! The common people, and as the martyred President of the United States, Abraham Lincoln, so truly said: "The Lord must have loved them, since He made so many of them," took them to their hearts. Labor in all Canadian cities gave Their Majesties so spontaneous, sincere and enthusiastic a welcome, that its echoes will be with them till life lasts. The workers in their hundreds of thousands manifested their warm appreciation of Their Majesties' kindness and sacrifice in visiting the Empire's premier Dominion. The people of Canada were both proud and happy to greet and cheer their King and his charming and beautiful consort. Her Majesty certainly won the hearts and admiration of her royal husband's male subjects. The Queen's manner and modesty touched off with the happiest and most bewitching of smiles, captivated the members of the so-called stronger sex. Many were the remarks heard wherever the groups congregated extremely flattering to the Queen's beauty of feature. The King, as befits a monarch who reigns over a mighty Empire, was serious but as equally pleased as his Queen, with the tremendous acclaim that greeted him. What a contrast to what happens when the head of a totalitarian state goes visiting!

Their Majesties are first in the hearts of their people. This was strikingly shown by the massed crowds in historic Quebec City, modern Montreal, and Canada's beautiful Capital. No doubt can now linger in even the most timid mind of the unswerving loyalty on the part of Canadians of all races, faiths and classes to the Ruler of the world's greatest imperial democracy!

The King represents in his royal self all that is best and enduring in British tradition, government, and law.

In giving Their Majesties the welcome they did the free citizens of the Dominion served notice upon the dictators of Europe, that no matter how highly organized their treasonable propaganda, and covertly engineered their despicable intrigue the workers of Canada would not be seduced from their allegiance to democracy, and the political principles and ideals, that assures them liberty of speech, freedom of action, and the right to worship the Almighty in accordance with the canons of their faith or the rules of their Church.

The King of Canada is the crowned democratic head of a great state and Empire, who moves freely among his loving and dutiful subjects, and does not require to accompany him on his travels and visits, legions of armed guards and thousands of secret service men.

He walks confidently and fearlessly, protected by that human shield that loyalty and affection create.

The workers in the British dominions have a lot to be thankful for when they compare their situation with the exploited and enslaved workers in the totalitarian countries be they of the Right or the Left. They can freely organize for their own economic and social protection and welfare. They need not fear being spied upon by ruthless agents of a cowardly secret service. They can, and do elect to the highest positions in their political gift men of their own class and station.

I have had occasion to say that even the democracies have their problems, but what are they when contrasted with the unhappy and terrible situation in which millions of workers find themselves in lands ruled not by a democratic King and popular parliament but a pitiless autocrat thinking and planning in terms of his own power and glory!

Were it not for these dictatorships, menacing as they do the peace of the world, the democracies could devote their best thought and wealth to making

their states more economically and socially satisfactory to all who labor to earn their bread.

The King's visit has intensified the determination of the workers, organized and unorganized, to denounce, repudiate, and challenge the men and movements that are democratically subversive. We want nothing to do with Hitlers, Mussolinis or Stalins! We prefer our democratic King to anything totalitarianism can offer. We are subjects of a King — but free citizens of the greatest of all commonwealths! We wish to live in peace and work out our own destiny in accordance with our conceptions of government and

human freedom. We abhor injustice and scorn tyranny. We do not wish to persecute minorities because of a difference of faith, race or class. We are loyal to the King because we believe in and will fight for liberty.

Labor has given Their Gracious Majesties a welcome that is the most convincing answer to the international brigands who prey upon weak peoples and brutally persecute and liquidate helpless minorities. We honor our statesmen and political leaders, since they represent the people and are responsible to them. The Prime Minister accompanies the King as his Counsellor.

Mr. King is one of the world's outstanding champions of real democracy, and fervently believes in "government by the people." He is ably seconded by a statesman of unrivalled power, eloquence, and constitutional learning, in the person of the Rt. Hon. Ernest Lapointe. Could anything better than the happy relations and political partnership of these eminent Canadians be more symbolic of Canadian history, culture and racial harmony?

Their Majesties' visit to Canada has consecrated its soil. It will always be trodden by free men of the two great races that have so largely contributed to the building of a civilization that is now threatened with destruction because of the rise to power of men who have

no confidence in the "common people" except as cannon fodder. Democratic Kingship will prevail!

The fullest meed of praise should be given whoever tactfully intimated to His Majesty that his Canadian subjects would warmly appreciate a visit from him and Her Majesty.

Those responsible for the arrangements during the royal visit are entitled to the thanks of the Government and the gratitude of the Canadian people. The visit will have the effect of encouraging those who labor for national unity to carry on their splendid efforts. In this connection one should pay tribute to the Rt. Hon. Ernest Lapointe, the gifted and sincere young lawyer and orator Roger Ouimet, Paul Martin, the brilliant and scholarly parliamentarian and the members of the House of Commons and Senate, who, regardless of party or group affiliation, are, first and foremost, loyal Canadians seeking their country's welfare.

In peace, Labor builds for the present and the future. In war, it makes sacrifices. Its patriotism and loyalty cannot be challenged. The loyalty of the common people — those who work in factory, mine, store and office; who serve and suffer, is as pure and lasting as that of those who are intimately and personally attached to the persons of Their Majesties.

I wish to take this opportunity of thanking my editorial colleague and the Director of *The Labor World*, Mr. Gustave Francq, for his kindness and generosity in giving my editorial: "Labor Welcomes the King," the space and prominence he did.

We are happy in the pleasing, striking, and historic coincidence that on the occasion of his first visit to this country in his royal quality His Majesty and the Queen were welcomed by a King in office.



This issue is respectfully dedicated to Their Gracious Majesties with the loyal homage and respects of the Editor and staff.

THE LABOR WORLD.

La vie des unions ouvrières par Ben. Drolet

CHEZ NOS AMIS DE SHERBROOKE

Nous recevons avec grande satisfaction de notre confrère Albert Leclair, ex-président de l'union typographique de Sherbrooke et maintenant secrétaire de cette organisation, un communiqué spécial et intéressant de ce qui se passe dans le monde du travail en cette ville.

D'abord, en nous faisant parvenir le prix de son abonnement au "Monde Ouvrier", il nous déclare bien franchement qu'il lui serait difficile de se passer de notre journal qui renseigne si bien les ouvriers. Il regrette beaucoup les difficultés qu'il éprouve à abonner les ouvriers de cette ville au journal. Le confrère Leclair espère que la prochaine convention de la Fédération provinciale du Travail donnera plus de confiance aux ouvriers de Sherbrooke.

Notre campagne de recrutement, dit-il, se poursuit sous les plus heureuses auspices. Un grand nombre de nouveaux adhérents ont été admis au local 672, dont le confrère Donat Poudrette, est maintenant le président, il appert qu'un bon nombre d'autres sont évidemment prêts à suivre sous peu.

Dimanche dernier, le 28 courant, le Conseil des Métiers et du Travail, tenait une assemblée spéciale, pour voir aux préparatifs de la convention de la Fédération provinciale du Travail, qui aura lieu les 22 et 23 juillet prochain, en la salle de l'hôtel de Ville.

Tous se préparent à recevoir chaleureusement les nombreux délégués.

CHEZ LES EMPLOYÉS

DE TAVERNES

Les employés de tavernes ne sont pas les derniers à participer à tout mouvement qui peut leur rapporter quelque chose de bon. En effet, pour répondre à l'invitation de la Fédération Provinciale du Travail, de se faire représenter à la convention qui aura lieu cette année en la ville de Sherbrooke; le local 200, au cours de sa réunion plénière tenue dimanche dernier, sous la présidence du confrère C.-E. Bouchard, a élu les confrères Edouard Desormiers et Nelson Fortier, à cette convention; ces derniers, en compagnie du confrère Geo. Bould, ont été chargés de formuler les résolutions qui y seront présentées.

Une question qui ne semble pas être bien appréciée par les membres est celle qui a trait à une carte ou permis de travail qui pourrait être émise pour un mois seulement aux membres qui voudraient aller travailler à un endroit autre que leur district, à raison que ceux-ci payent la somme de 30 cts au bureau-chef de l'union internationale. On craint que cette résolution qui a été adoptée à la convention de l'union internationale des employés d'hôtels, tavernes et restaurants, tenue récemment à San Francisco, soit plutôt défavorable aux employés de tavernes de notre ville.

Le confrère Nelson Fortier, agent d'affaires, annonça à la satisfaction de tout le monde, qu'un contrat de travail avait été signé avec l'union par le propriétaire de la taverne Liverpool, angle des rues St-Paul et St-Laurent. Il espère que les ouvriers unionistes travaillant au Port de Montréal, accorderont à cet établissement leur encouragement; il va sans dire que le cadre est en évidence et les employés sont porteurs du bouton de l'union.

En considération de la saison estivale, dont les membres s'abstiennent d'assister aux réunions bi-mensuelles; on décida de tenir qu'une assemblée par mois durant les mois de juin, juillet et août, celle-ci aura lieu le 2e dimanche du mois. Avis donc est donné aux intéressés; le bureau de l'agent d'affaires est ouvert tous les jours de 10 h. à 5 h. du soir, au 1331A, rue Ste-Catherine est.

On a fabriqué au Canada en 1938 242,721 postes récepteurs de T. S. F.

HISTORIQUE DE LA FEDERATION AMERICAINE DU TRAVAIL

Nous publierons la semaine prochaine, en français et en anglais, l'historique de la Fédération Américaine du Travail, écrite par William Green, le président de la Fédération et qui a paru dans "The Modern Social and Economic Order"; la traduction en français a été faite par Gus. Francq, le secrétaire de la Fédération provinciale du Travail de Québec.

Cet article est un véritable document historique, démontrant les progrès accomplis par la Fédération depuis ses origines par une poignée de pionniers et comment elle est devenue la puissante organisation qu'elle est aujourd'hui. Il contient un tribut d'hommages et de reconnaissance à la mémoire de Samuel Gompers qui fut l'âme dirigeante de ce splendide mouvement.

Tout trade-unioniste devrait connaître ces faits tels que présentés par le successeur de Sam. Gompers. Afin de disséminer ces connaissances, *Le Monde Ouvrier* recommande aux unions ouvrières de s'en procurer des copies; à cette fin, nous leur offrons un prix spécial de 2 cents la copie par quantité de 100 copies et plus.

Ne tardez pas à faire parvenir vos commandes à M. Ben. Drolet, notre chroniqueur ouvrier et gérant de la circulation, 11, rue Saint-Paul Ouest, Montréal.

Les pressiers de Québec

Les membres de l'Union internationale des pressiers et clicheurs de Québec célèbrent samedi le 30e anniversaire de fondation de leur union.

Patrons et employés de l'industrie de l'imprimerie ont fraternisé ensemble, samedi soir dernier, au Palais Montcalm, pendant le banquet et la soirée qui ont marqué la célébration du 30e anniversaire de fondation de l'Union internationale des pressiers et clicheurs de Québec, local 152. Ces agapes furent présidées par M. Edouard Lemelin, président de l'union jubilaire.

Plusieurs discours furent prononcés au cours de cette réception. Le président, M. Edouard Lemelin souhaita tout d'abord la bienvenue aux nombreux convives, salua tout particulièrement la présence des patrons et des représentants de l'Union internationale des pressiers et clicheurs, du Conseil Fédéré et de la Fédération Américaine qu'il invita tour à tour à dire quelques mots.

Invité le premier à prendre la parole, le président et directeur général du *Soleil*, le lieutenant-colonel Henri Gagnon, offrit ses félicitations et ses vœux de succès à l'union jubilaire et remercia les organisateurs de cette fête de l'avoir invité à y participer, disant que c'était un plaisir pour lui. Il déclara avoir toujours cherché à comprendre les ouvriers, à connaître leurs besoins, à se rendre autant que possible à leurs justes revendications.

M. J.-M. Landriault, répondit ensuite à la santé des dames, ce qu'il fit avec beaucoup de tact, puis M. Jos. Bernier fit l'historique de l'union jubilaire fondée au mois de mars 1909. Depuis cette date, dit M. Bernier, elle a marché de succès en succès en dépit des difficultés qu'elle a rencontrées sur sa route.

M. Harry Quartz du *Chronicle Telegraph*, dit tout le plaisir qu'il ressent à participer à cette fête, souhaite plein succès à l'union jubilaire et insiste sur la collaboration qui doit exister entre patrons et employés d'une même industrie.

Dans un bref discours, M. Fred. Maxted, vice-président général de l'union internationale des pressiers et clicheurs, souhaite succès à l'union locale de Québec, explique le but de l'union des pressiers qui ne consiste pas seulement à assurer des salaires raisonnables aux membres, mais à les protéger contre les vicis-

situdes de la vie, contre la maladie et les accidents et la vieillesse, mais aussi à leur fournir les moyens de s'instruire et de se perfectionner et à collaborer avec les patrons de l'industrie de l'imprimerie, à qui il souhaite succès.

M. Alfred Mercier, gérant général du *Soleil* dit tout le plaisir qu'il avait de participer à cette fête, rend hommage aux fondateurs de l'Union qui ont dû faire preuve de beaucoup d'initiative, de dévouement pour la mener à bonne fin. Il affirme qu'il préfère traiter avec une union pour régler les problèmes et les difficultés auxquels doit faire face une industrie.

Le président du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis, M. Omer Fleury, dit combien il est fier de compter au nombre des unions affiliées celle des pressiers et relieurs. Il rappelle le but des unions ouvrières et insiste sur le fait que les unions cherchent à protéger leurs membres au point de vue travail, salaire, santé et vieillesse et qu'en assurant une pension de vieillesse à leurs membres les unions enlevaient cette charge à l'Etat.

M. Jos. Matte, organisateur volontaire de la Fédération Américaine du Travail, offre ensuite ses meilleurs vœux de succès aux pressiers et clicheurs, et signale l'importance de l'union ouvrière qui comme le capital doit être internationale ou du moins continentale comme c'est le cas des unions nord-américaines.

Parlant au nom de l'union typographique, M. Gaudias DesBiens, présenta ses meilleurs vœux de succès aux pressiers et clicheurs. De brefs discours furent prononcés par M. Emile Fagnant, président de l'union des pressiers de Montréal et M. E. Poitras.

LES DEBARDEURS ELISENT

LEURS DELEGUES

A sa dernière assemblée, tenue récemment, l'Association internationale des débardeurs, local 375, a pris connaissance d'une lettre émanant de la Fédération provinciale du Travail, invitant cette importante organisation de se faire représenter à la prochaine convention de la Fédération, qui se tiendra cette année, dans la ville de Sherbrooke, Que., les 22 et 23 juillet prochain, en la salle de l'Hôtel de Ville de l'endroit. Les délégués suivant furent choisis: J.-M. Shannon, Arthur Gravel, Georges Duchesnes, André Brière, H. Marchand, Lucien Morel, T. Brulé, M. Beaudet, P. Fillion et Joseph Matte.

BELLE ASSEMBLEE DE

L'ACTION DEMOCRATIQUE

La première d'une série d'assemblées publiques de l'Action Démocratique qui fut tenue vendredi le 26 courant, en la salle de l'Assistance Publique, 460 La-guchetière, fut un franc succès.

Une foule considérable de personnes de toutes les classes remplissaient la salle, on a pu constater aux abords de celle-ci, qu'un grand nombre de spectateurs n'ont pu y pénétrer pour entendre les orateurs exposer les buts de l'Action Démocratique.

L'assemblée était présidée par M. Henri Jodoin, avocat et aviseur légal de la société. On distinguait à la tribune, outre le président Raoul Trépanier, MM. Poissant des Trois-Rivières; Gérard Gagnon, président de l'union des employés de tramways; Claude Jodoin, Frank Giroux, Edouard Desormiers, Alfred Mathieu, J.-A. Sullivan, Paul Fournier et autres.

Les principaux discours furent prononcés par MM. Raoul Trépanier, président et Claude Jodoin, organisateur de cet organisme nouveau.

Au début de ses remarques, M. Trépanier expliqua le but de l'action démocratique: qui est d'organiser, instruire et consolider le vote ouvrier. Je crois, dit-il que le peuple s'est magistralement trompé en 1936 en se donnant le gouvernement actuel, c'est pourquoi nous avons décidé de fonder l'action démocratique, pour nous permettre de rencontrer un jour celui qui nous attaque sur le parquet de la chambre législative de Québec. M. Trépanier relève le fait qu'il tient à renseigner la population, précisant que les fondateurs de ce mouvement étaient imbus du désir d'éclairer les citoyens avant que les adversaires de l'ordre et de la démocratie, ne commencent à faire leur propagande de diffamation.

L'action démocratique, ajouta M. Trépanier veut que les libertés civiles et syndicales soient reconnues en autant que l'exercice de ces libertés ne cherche pas à renverser l'ordre établi qui nous est garanti par les institutions britanniques; c'est pourquoi les personnes reconnues pour leurs activités communistes, fascistes, nazistes et autres, seront écartées des rangs de l'Action Démocratique Inc.

Pour arriver à la réalisation d'un programme qui a été élaboré avec soin, M. Trépanier réclame la démolition des taudis, l'exécution de travaux et de toutes autres entreprises publiques, abolition du dépôt électoral, instruction gratuite et obligatoire, la suppression du travail des prisons. Pour en arriver à cette solution de dire M. Trépanier, il faudra nécessairement rallier le vote ouvrier et compter sur l'adhésion de tous les Canadiens loyaux et sympathiques à la cause ouvrière.

M. Claude Jodoin déclara que l'Action démocratique n'est pas un parti politique, c'est plutôt une association d'hommes libres qui veulent faire respecter la liberté démocratique. On trouvera étrange peut-être d'entendre le président de la Jeunesse libérale de Montréal, parler de l'action démocratique à cette nombreuse réunion. Un bon libéral a sa place dans les rangs d'une telle association. Le jour dit-il, où le Parti libéral approuvera des lois contraires aux principes démocratiques, tels que les bills 19 et 20, je tacherai de ramener mon parti dans la bonne direction, et si c'est impossible, je n'hésiterai pas alors à lui faire la lutte.

D'autres discours furent prononcés par MM. Alfred Mathieu, J.-A. Sullivan, Gérard Gagnon et H. Poissant. Bref cette assemblée publique donne l'espoir aux organisateurs que le mouvement de l'Action démocratique obtiendra le succès désiré.

CHEZ LES TYPOS AUJOURD'HUI

L'Union Typographique Jacques-Cartier 145, tiendra aujourd'hui son assemblée mensuelle, en la salle de l'Union du Commerce, 1079 rue Berri. Il y aura rapport mensuel du secrétaire-trésorier. Initiation de nouveaux membres. Rapport du comité exécutif. Les apprentis enregistrés sont cordialement invités.

Cette assemblée est la dernière durant la saison estivale — il n'y aura pas d'assemblée mensuelle durant les mois de juillet, août et septembre. Que les membres se fassent un devoir d'y assister en grand nombre.

FUMEZ LES Cigarettes GRADS

Le Conseil des Métiers Alliés de l'Imprimerie de Québec

Ce qu'il a fait à Québec dans le passé, ce qu'il entend faire à l'avenir.

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons lu la causerie, si au point, faite par le confrère Jules-H. LaRocque, le secrétaire du Conseil des Métiers alliés de l'imprimerie de Québec, au poste CHRC, le 21 mai dernier; nous l'en félicitons bien sincèrement, il a su lui imprimer un cachet tout particulier dont garderont un bon souvenir tous ceux qui ont eu l'avantage d'écouter sa causerie à la radio, de même que tous ceux qui la liront. Nous considérons un devoir de recommander à nos lecteurs de la lire attentivement. — *Le Monde Ouvrier*.

La conférence de ce jour a été confiée aux officiers du Conseil des Métiers Alliés de l'Imprimerie de Québec et Lévis, afin de faire connaître à tous les ouvriers et au public en général, le pourquoi de notre organisme. Cette publicité qui nous est permise est due à la courtoisie du poste CHRC, et du Comité de Propagande du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec.

Le Conseil des Métiers Alliés de l'Imprimerie existe depuis 1925. Sa principale fonction est de grouper en conseil industriel tous les ouvriers qui sont employés dans l'industrie des arts graphiques. Les associations qui le compose sont l'Union Typographique de Québec No 302, l'Union internationale des Pressiers et Clicheurs



JULES LAROCQUE

Secrétaire du Conseil des Métiers Alliés de l'Imprimerie de Québec.

No 152, l'union des Photographes et l'union des Relieurs No 152.

Notre conseil a l'avantage, par son affiliation au Conseil international des Métiers Alliés de l'Imprimerie, qui groupe ensemble tous les métiers de cette industrie, d'être en relations constantes avec tous les centres du Canada et des Etats-Unis et nous recevons régulièrement plusieurs revues, circulaires, pamphlets qui nous fournissent toutes les informations qui peuvent nous être utiles pour l'avancement de nos ouvriers dans chaque métier. Notre affiliation à ce conseil signifie pour nous une coopération étroite avec plus de deux cent mille ouvriers sur le continent nord américain.

Depuis la formation de notre Conseil, son but a toujours été la protection et l'avancement de ses membres et la prospérité de l'industrie qui leur procure un gagne-pain. Sa politique fondamentale a constamment en vue l'harmonie et la coopération. Le fait que les problèmes les plus épineux suscités par le développement de l'industrie et l'introduction de la machinerie ont été réglés sans occasionner de conflits graves, atteste que notre Conseil a toujours eu des hommes d'expérience pour guider sa destinée.

C'est durant les cinquante dernières années, pour mieux dire, pendant l'enfance de nos unions que l'industrie de l'imprimerie fut témoin des changements les plus importants. Durant cette période

tous les efforts tendaient naturellement à organiser le plus grands nombre d'unions locales et à enrôler le plus grand nombre d'ouvriers du métier. Des efforts constants furent faits pour élever le niveau des salaires et graduellement les heures de travail furent réduites, non sans peine cependant.

L'établissement de la journée de huit heures dans l'industrie de l'imprimerie trouve nos unions aux avant-postes; avec la coopération générale de nos membres le mouvement remporta un succès inespéré, avec le résultat que la journée de huit heures ainsi que la semaine de travail plus courte furent établies. Cette lutte gigantesque ne fut pas sans occasionner des dépenses considérables. En effet, nos unions y consacrèrent plusieurs millions de dollars, non sans une certaine joie, car elle contribuait dans la même mesure au soulagement et au bonheur de l'humanité.

Nos unions ne se sont pas bornées à faire augmenter les salaires de leurs membres et à améliorer leurs conditions de travail, elles ont fait plus, elles ont organisé des systèmes de bénéfices par lesquels elles étendent une protection même au-delà du tombeau. Elles prennent soin de leurs malades et de leurs vieux membres. Si tous les ouvriers de l'industrie jouissaient de la même protection que nos unions affiliées donnent à leurs membres, la charité publique ou privée seraient relativement peu en demande.

Tout en protégeant nos membres dans toutes les branches de l'industrie de l'imprimerie, nos unions ont depuis longtemps apporté une attention toute particulière à l'éducation technique des apprentis. Les premiers pas dans ce domaine furent l'adoption de règlements prévoyant à ce que nos apprentis puissent acquérir l'expérience nécessaire pour devenir des ouvriers compétents. Nos unions ont réussi à faire adopter ces mesures par nos employeurs et ainsi par une étroite collaboration nous formons à l'heure actuelle des ouvriers de première classe. Pour augmenter l'effectif des ouvriers de haute valeur technique, il importe de donner à l'apprentissage son effet pratique, de développer la technique des arts et métiers, chacune des unions des métiers de l'imprimerie possède une école technique — sans compter les écoles que possèdent les villes ou Etats — où les jeunes peuvent avoir l'avantage inappréciable de posséder solidement la technique du métier. Aussi les écoles techniques exclusivement conduites par les unions respectives, s'efforcent de transmettre à leurs membres, la bonne technique et les dignes traditions du métier. Nombre de travaux modèles et des oeuvres d'art font honneur à ces maîtres et professionnels dans les métiers de l'imprimerie.

Nous avons l'avantage de pouvoir obtenir gratuitement tous les renseignements concernant nos différents métiers, aussi souvent que nous le désirons. Nous avons aussi des cours spéciaux par correspondance, qui sont un apport précieux pour l'avancement de nos ouvriers.

Mesdames et messieurs, plusieurs parmi vous se demandent peut-être: "Qu'est-ce donc qu'une union de métier? qu'est-ce dont qu'une union ouvrière comme on dit encore?" Ces mots, ces expressions impliquent une idée facile à saisir: l'organisation de la profession.

La réalité exprimée par cette idée et par les mots qui la traduisent peut donc être bonne ou mauvaise, mauvaises si les méthodes et les principes d'organisation sont mauvais, bonnes s'ils sont honnêtes et chrétiens.

L'idée même d'une union ouvrière repose sur ce principe qui court le monde: "L'Union fait la force". On en voit l'application dans le domaine matériel, où l'on constate tous les jours la production d'effets vraiment merveilleux, rendus possibles par l'union de causes, lesquelles, prises séparément et en elles-mêmes, seraient impuissantes à les produire.

Qu'est-ce que la famille humaine, sinon une association, le groupement des différentes familles, à son tour, forme la société elle-même.

Des individus ayant entre eux, mêmes inclinations, mêmes goûts, mêmes intérêts, unissent ensemble leurs forces, pour les multiplier les unes par les autres et arriver ainsi à des résultats plus fructueux. Les unions ouvrières n'ont pas d'autres principes ni d'autres raisons d'être. Prenons un groupe d'ouvriers remplissant tous la même tâche, occupés à la confection d'un même produit, ayant par conséquent des intérêts identiques à défendre, il est tout naturel qu'ils se concertent à cette fin.

Ce que je dis des ouvriers est également vrai des patrons, car le travail industriel n'est pas l'oeuvre exclusive de l'ouvrier. Il y a aussi la part du machinisme, lequel n'est pas possédé par une propriétaire unique pour en faire l'acquisition, il faut un groupe de capitalistes et d'actionnaires, qui eux aussi pour multiplier l'un par l'autre l'effort et l'apport de chacun, se formeront à leur tour en association.

Le mouvement international a fait le premier pas vers la création des unions de métier bien organisées, il a réussi à obtenir pour les ouvriers des conditions de travail et de salaires raisonnables en regard des exigences de la vie économique et de la loi naturelle.

Si la prospérité s'est éloignée, si la paralysie du travail existe, si ça va mal partout, il ne faut pas en rendre responsables nos unions de métiers, celles-ci ont fait ce qui était humainement possible de faire pour améliorer ou aider l'industrie et le commerce.

Nos succès passés ne doivent pas nous faire perdre de vue l'avenir, quoique la nécessité de l'unionisme ait été reconnue par les plus hautes autorités. Des luttes engendrées par la crise que nous traversons ou qui en seront les conséquences inéluctables, nous mènent de durs combats pour le triomphe de nos revendications.

Parce que nous avons refusé de croire que tout était pour le mieux chez les ouvriers, parce que nous avons dit les vérités sur les faiblesses des lois ouvrières, plusieurs esprits nous tiennent rancune. On dirait qu'une certaine classe de gens, s'est concertée pour répandre sur notre mouvement international les calomnies les plus incroyables et inventer des contes pour nous déprécier. On nous a blâmé fortement d'avoir demandé la réforme de certaines lois ouvrières, le rejet même de quelques-unes. Toutes ces choses s'imposaient pour aider l'ouvrier organisé. Le travailleur n'a pas seulement besoin d'être encouragé, il a aussi besoin de protection.

On a soulevé bien des préjugés pour combattre les unions internationales de l'Amérique du Nord; accusées de violation du droit d'organiser les travailleurs, les objections diverses d'appartenir à ce mouvement, celle-ci ont même inspiré une publicité abondante à nos adversaires, tout ceci a beaucoup nui au progrès de tous.

Il convient d'étudier la question ouvrière avec impartialité, avec raisonnement et non pas par des préjugés. Il y a des avantages pour les ouvriers de s'unir entre eux et de se former en union: c'est un encouragement, une protection et un instrument de concorde et de pacification. L'organisation des ouvriers et leurs intérêts nous dictent cette ligne de conduite chez-nous. Il ne s'agit pas d'imposer aux ouvriers une union ou un contrat collectif d'association qui ne donnera pas satisfaction. L'ouvrier est libre de choisir, il doit appartenir à l'Union de son

(Suite à la quatrième page)

TELEPHONE 9454

**OFFICE SPECIALTY
MFG. CO., Limited**

J.-L. VEZINA, gérant

Ameublements de Bureaux
Systèmes de Classements

291, boulevard Charest, Québec

Compliments de la

**BOULANGERIE
NATIONALE, Ltée**

QUEBEC

TELEPHONE 5494

**HENRI FALARDEAU
MARCHAND DE BICYCLES**

Accessoires de toutes sortes

SPECIALITE:

Réparations faites avec soin et promptitude.

324 1/4, rue Richelieu QUEBEC

TELEPHONE 537

**J. A. GOSSELIN
MARCHAND DE CHAUSSURES**

Orthopédiste Technicien Gradué

SERVICE DE RAYON X
POUR AJUSTEMENT

Grand choix de Chaussures
estampes d'Union

1392, rue Hart, TROIS-RIVIERES

Téléphone 560

**LACOURSE RADIO
SERVICE**

Faites examiner votre appareil par
des experts.

REPARATION DE RADIOS
de toutes marques.

TRAVAIL GARANTI. Diplômé de
N. R. I. Treize années d'expérience.

1582, rue Royale, Trois-Rivières

PHARMACIE NORMAND

Escompte spécial aux ouvriers

Coin Notre-Dame et Des Forges
Tél. 18

Coin St-Maurice et Ste-Cécile
Tél. 2548

TROIS-RIVIERES

TELEPHONE 1633

**HOTEL LAMOTHE
JOS. LAMOTHE, Prop.**

CHAMBRES CONFORTABLES
PENSION DE PREMIERE CLASSE

Essayez notre nouvelle bière en fût

226, rue Saint-Georges
TROIS-RIVIERES, QUE.

TEL. 1827

**JOS. BRETON
BOULANGER**

165, rue Saint-Laurent
Cap de la Madeleine
TROIS-RIVIERES

Téléphone 1209

AUTO RADIO SERVICE

DIAMOND-T TRUCKS

GARAGE LEFEBVRE, Enrg.

Spécialistes en Accidents

MECANICIENS EXPERTS

Camion de Service: Capacité 20,000 lbs
Service Truck—Capacity 20,000 lbs

Visitez notre outillage moderne.
Visit our Modern Equipment.

Coin St-Philippe & Laurier, TROIS-RIVIERES, Qué.

La loi du Cadenas déclarée constitutionnelle

L'hon. juge en chef Greenshields, de la Cour supérieure, dans un jugement des plus élaborés, vient de déclarer que la loi du cadenas est constitutionnelle, que la Législature provinciale n'a pas outrepassé ses pouvoirs en adoptant un statut particulier régissant les relations entre propriétaire et locataire, soit d'accorder un droit d'action au propriétaire pour résilier un bail si le locateur destinait les lieux loués à des fins de propagande communiste ou autres fins défendues par la loi. Rien dans ce statut, dit-il, n'assimile cette offense à un acte criminel mais légifère uniquement sur l'usage et la possession d'un local, donc affaire de droit civil qui tombe dans le domaine provincial.

Le savant juge fait remarquer que rien dans cette législation n'attaque la liberté de parole et que tout citoyen a parfaitement le droit de parler et discuter communisme soit sur le Champ de Mars ou sur le carré Dominion et qu'il ne peut de ce fait être arrêté ou puni parce que le Code criminel n'en fait pas une offense, toutefois s'il fait cette propagande dans un local quelconque cette législation provinciale déclare que c'est illégal.

C'est une distinction assez subtile que le gros public ne saisira pas. Si vous vous servez d'un local quelconque pour faire de la propagande communiste, le propriétaire dudit immeuble est puni par le cadennasage de sa propriété — notez que le communisme ou bolchévisme n'est nullement défini dans ce statut et que c'est la police qui, somme toute, est juge de dire si c'est de la propagande communiste qui est faite ou de l'opposition au gouvernement; — mais si vous faites cette propagande sur une place publique on ne peut rien vous faire. En théorie, c'est simple; mais, en pratique, essayez pour voir: la police vous arrêtera séance tenante, non pas, peut-être, pour avoir fait cette discussion ou cette propagande, mais pour avoir troublé la paix publique, avoir refusé de circuler, ou que sais-je?

Il y a toutefois un point qui n'a pas été touché dans cet intéressant jugement qui n'a porté que sur une question de droit civil: relations entre propriétaire et locataire re résiliation d'un bail, c'est l'offense criminelle établie par l'article 12 de cette loi qui se lit comme suit:

"12. Il est illégal d'imprimer, de publier de quelque façon que ce soit ou de distribuer dans la province un journal, une revue, un pamphlet, une circulaire, un document ou un écrit quelconque propageant ou tendant à propager le communisme ou le bolchévisme.

"13. Quiconque commet une infraction à l'article 12 ou y participe est passible d'un emprisonnement d'au moins trois mois et d'au plus douze mois, en outre des dépens de la poursuite, et à défaut de paiement des dépens, d'un emprisonnement additionnel d'un mois."

Il est évident qu'imprimer une circulaire, selon les termes de l'article 12, devient une offense criminelle et non pas seulement une chose illégale d'après le droit civil; de ce fait, on peut invoquer que cette partie tout au moins de la "loi du cadenas" (Chap. 11, 1 George VI, 1937) est *ultra vires* et outrepassa la juridiction provinciale. Il est vrai que rien, dans la cause soumise au juge Greenshields, ne touchait à ce point et conséquemment il n'avait pas à se prononcer sur cette phase du statut. Il aurait été intéressant toutefois, de connaître son opinion là-dessus.

La cause va être portée en appel, dit-on. Il serait bon que la position d'un imprimeur et même celle d'un ouvrier qui compose ou imprime un journal ou une vulgaire circulaire propageant ou annonçant une assemblée soi-disant communiste soit bien définie, car dans ce cas, il n'y aurait pas de "cadenas", pas d'amende, mais trois mois d'emprisonnement au minimum.

C'est pas mal arbitraire, nous dirons même exagéré et injuste, car la bonne foi d'un imprimeur — et de ses ouvriers qui participent à l'infraction bien involontairement — peut toujours être surprise.

GUS. FRANCO.

UN HOMME, UNE "JOB"...

Il y avait une règle établie à Québec — comme dans tous les autres parlements d'ailleurs — qu'un député ne devait pas remplir d'autres charges rémunératives gouvernementales, mais tout cela est changé, les députés sont maintenant nommés à toutes sortes de postes avec salaire. Nous protestons vivement contre cet état de choses qui est contraire aux meilleurs intérêts de la province. Il y a déjà une douzaine de députés qui ont été placés dans de bonnes petites "jobs", si cela continue ce sera un gouvernement monopolisé que nous aurons à Québec, législateurs et fonctionnaires ne feront plus qu'un.

A QUAND LES ELECTIONS PROVINCIALES ?

"Les élections se feront en temps et lieu dans le meilleur intérêt de la province. Nous ne consulterons, pour en fixer la date, ni M. Godbout, ni son ami M. Taschereau, ni leurs descendants répudiés ou non. Le gouvernement actuel a encore devant lui deux ans et quelques mois d'office, il ira jusqu'au bout de son terme." — Maurice Duplessis.

Non! qui l'aurait cru, encore deux ans et quelques mois à jeter le désarroi dans la province, à passer de la législation sociale contraire aux meilleurs intérêts du Travail Organisé aussi bien qu'à ceux de l'industrie. D'un autre côté, cela vous donnera l'occasion de vous amender si jamais le cœur vous en dit, sinon, vous pourriez bien préparer vos valises et nous dire "good bye forever."

AU CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL

Le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, a résolu à sa séance tenue jeudi soir, de se faire représenter à la convention de la Fédération provinciale du Travail, qui aura lieu à Sherbrooke, les 22 et 23 juillet, par les délégués Raoul Trépanier, J.-E. Gariépy et Edouard Désormiers.

L'exécutif présenta un rapport très important relativement à la délégation conjointe avec la Fédération provinciale qui devait aller à Québec rencontrer le premier ministre l'hon. Maurice Duplessis, en rapport avec le jugement du juge Fabre-Surveyer, concernant la cause de l'union internationale des ouvriers de la confection pour dames et la Rose Dress Company. A ce sujet, le secrétaire Gus. Francq, donna avis au Conseil qu'il avait écrit au premier ministre à ce propos et que la réponse se faisait encore attendre.

Le secrétaire Gariépy donna lecture de cette correspondance adressée au premier ministre, afin de bien renseigner les délégués sur la portée du Chapitre 96, Geo. VI de la loi, à savoir, si une union ouvrière avait le même droit de poursuite contre un employeur en violation de bris de contrat. M. Francq trouve qu'il est inutile de faire des dépenses de voyage pour entrevoir le premier ministre, puisqu'il n'a même pas daigné répondre aux questions posées dans la lettre.

L'exécutif recommanda de s'en tenir à la suggestion de la Fédération provinciale et d'essayer d'obtenir une entrevue avec le premier ministre au bureau du gouvernement provincial à Montréal.

* * *

Sur recommandation de son exécutif, le Conseil a décliné l'honneur de se faire représenter au Congrès de la Jeunesse à Winnipeg. Il a été résolu qu'un message de félicitations et d'encouragement y soit envoyé.

* * *

Le comité de révision de la constitution par la voie de son secrétaire Kent Rowly, de l'union des employés de bureau, local 18748, a présenté un rapport des amendements y apportés; on discuta longuement sur l'article 2, qui dit qu'aucun délégué n'aura le droit de parler sur une plateforme publique, ni de prêter son nom ou son titre en faveur d'un candidat dans une élection, quand il y aura un candidat ouvrier endossé par le Conseil des Métiers et du Travail ou par le Parti ouvrier; alors comme ce parti n'existe pratiquement plus, un amendement est proposé, que les mots: "ou par le parti ouvrier" soient biffés.

La discussion s'engagea et le délégué Arthur Martel s'objecta fortement à ce que ces mots "ou par le parti ouvrier" soient enlevés. Si le parti ouvrier, dit-il, n'est pas ce qu'il devrait être dans cette province, c'est la faute unique des ouvriers.

Le délégué Pierre Lefèvre reclama que le Conseil doit rester un corps indépendant, et il devrait être enlevé de la constitution tout ce qui a trait à la politique.

Le président Trépanier a prétendu qu'en enlevant les mots "parti ouvrier", c'est que le Conseil des Métiers et du Travail veut conserver sa suprématie. Finalement la question fut référée au comité qui fera l'étude des arguments qui ont été apportés.

En ce qui concerne le programme législatif, à l'article 2, on lira: instruction gratuite et fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans, ajourné à une autre séance. — BEN DROLET.

* * *

UNE NOUVELLE UNION

A KENOGAMI

Notre mouvement marche de l'avant dans tous les coins de la province de Québec, de nouvelles unions affiliées à la Fédération Américaine du Travail se forment un peu partout, même dans les districts les plus reculés. Ces jours derniers nous apprenions qu'une union des travailleurs d'aluminium venait de recevoir sa charte et avait élu ses officiers comme suit: Frank Dion, président; Matthew G. Wil, vice-président; Henry Lowthin, secrétaire-archiviste; Douglas W. McNutt, secrétaire-financier; Arthur Johnson, trésorier; Guillaume Basque, guide; Frank Collins, gardien. Syndics: Alex Aiken, Herbert McDonald et Albert McNutt.

Le président Frank Dion fut élu délégué à la convention du Conseil international des unions de travailleurs de l'aluminium qui se tiendra à St-Louis, Ill., nous lui souhaitons bon voyage et nos

meilleurs vœux de succès à la nouvelle union qui est appelée à rendre de grands services aux ouvriers non seulement de cette industrie mais de tout le district. Cette nouvelle union a été organisée par le confrère W.-O. Brown, vice-président régional pour le district du Lac St-Jean de la Fédération provinciale du Travail, il mérite les félicitations les plus sincères du Travail Organisé pour l'admirable dévouement dont il fait preuve et ses efforts continus pour développer le mouvement ouvrier dans cette région.

UNE COOPERATIVE DE PRODUITS LAITIERS

La Coopérative de consommation de produits laitiers de St-Hyacinthe, qui est en formation depuis quelques semaines seulement, fait de réels progrès. Nous sommes informés que la société avait obtenu son permis de licences d'opération et qu'à date, une distribution de 308 pintes de lait se fait journellement.

Le bureau de direction de la coopérative au cours d'une réunion qui a été tenue cette semaine, a adopté une résolution de remerciements au confrère Gus. Francq, pour le support généreux qu'il a bien voulu accorder au cours de l'assemblée publique qui fut tenue dimanche dernier à St-Hyacinthe.

LE CONSEIL DES METIERS ALLIES

(Suite de la troisième page)

métier, guidé par elle et la compétence qu'il possède lui permettra d'obtenir ses droits, en coopération avec les autres membres de l'union. Son guide le plus nécessaire et le plus sûr est un bon jugement qu'il aura acquis avec la collaboration de ses chefs et de ses compagnons d'union. Il faut bien le dire, l'union ouvrière est une arme défensive de première valeur quand elle est bien maniée contre les injustices et les exploitations. A elle, en effet, de protéger ses membres dans la détermination des différentes conditions du contrat de travail, sans empiéter toutefois sur l'autorité du patron dans la direction du travail.

Inutile d'en dire davantage, et je terminerai par les remarques suivantes. La course aux associations ouvrières de toutes sortes est dangereuse. Dans l'esprit de bien des gens, ces associations deviennent synonymes d'orientation. Elles peuvent amener des conflits pour l'avenir.

Des esprits droits, épris d'harmonie et de justice, pensent que si leur association devenait générale dans notre monde en dérive, ils réussiraient mieux à instaurer une meilleure entente parmi les patrons et la classe ouvrière. Ceux qui comprennent les signes des temps, doivent se rendre compte qu'il est demandé présentement aux ouvriers des sommes de résolutions, des actes de sacrifices, de courage moral et de foi en face de toutes ces adaptations.

Il nous faut chez les ouvriers et les unions ouvrières, une nouvelle énergie de nos volontés et de nos cerveaux pour le renoncement de toutes les petites satisfactions égoïstes qui obscurcissent notre jugement, ébranlent notre foi et affaiblissent notre puissance. Pour en arriver à un bon résultat et faire revivre les anciens jours de nos unions ouvrières il faut réarmer moralement nos ouvriers, qui depuis quelques années n'ont plus de conscience collective... et les animer de protestation et de solidarité, afin de réduire les problèmes qui les confrontent et empêchent leur progrès.

Réveiller les consciences, diriger les énergies, telle est la croisade qui s'impose encore à tous nos chefs du mouvement des unions de métiers organisés, désireux d'orienter la classe ouvrière vers un meilleur avenir.

Les Canadiens ont acheté des fleuristes en 1938 pour \$744,518 de roses. C'est-à-dire que ces fleurs restent les plus populaires que l'on achète au Canada.

SALLES DE REUNION A LOUER

situées dans le centre

Peuvent contenir 250 personnes
aussi salles convenables pour bureaux
tables et chaises fournies

S'adresser: "Le Monde Ouvrier"
Lancaster 5361

Le thé à son meilleur
THÉ
"SALADA"

Veut-on abolir les comités paritaires ?

Une rumeur à l'effet que le gouvernement aurait l'intention d'abolir les comités paritaires et de prendre sous sa surveillance toutes les conventions collectives s'accrédite de plus en plus; des indiscretions auraient été commises entre la poire et le fromage — en bon canadien, lisez: entre deux verres de gin — et le chose se serait ébruitée; si vous ajoutez à cela les délais inusités apportés à la sanction des conventions collectives, l'ingérence du ministère du Travail dans l'administration des comités paritaires, tout cela donne une indication d'où souffle le vent. On invoquerait, à l'appui de cette transformation radicale, que nombre de comités paritaires ont mal administré leurs affaires, qu'il y a eu des abus, du favoritisme, que certains gérants et inspecteurs desdits comités n'ont pas la compétence voulue, etc., etc. Mais même si tout cela était vrai — c'est plutôt l'exception — que ce ne serait encore rien comparé à la maladministration, à l'incompétence, au favoritisme et à l'influence politique qui dominent à l'Office des salaires raisonnables.

Avions-nous raison de nous élever fortement contre l'introduction et l'adoption de la loi des conventions collectives de travail — même dans sa forme originale? Nous avions l'intuition que c'était le commencement de la main-mise par l'Etat sur l'industrie, son immixtion dans les relations entre employeurs et employés, l'acheminement direct vers le corporatisme, une tentative déguisée de destruction des unions ouvrières, nos prévisions semblent malheureusement se réaliser. Non pas que cela nous affole tout particulièrement, car nous sommes restés les adversaires irréductibles de toutes cette législation, car nous croyons plus que jamais que patrons et ouvriers peuvent s'entendre, sans aucune ingérence de l'Etat, au moyen de contrats collectifs de travail passés entre les associations patronales et les unions ouvrières, la force numérique des travailleurs restant toujours, envers et contre tous, leur meilleure, je dirai même leur unique arme offensive et défensive: ils n'ont qu'à s'en servir en s'organisant à 100 pour cent.

Pour quelques légers avantages que des conventions collectives de travail ont apportés à quelques rares unions internationales qui ont dû s'allier à des syndicats, qui n'existent souvent que sur le papier, pour obtenir la ratification de ces conventions, qu'ont-elles rapporté au gros des unions internationales? Rien, qu'un peu plus d'apathie de la part des membres et des salaires d'union tombés au niveau de ceux toujours plus bas déterminés par ces conventions.

Il est vrai que les syndicats catholiques ont réclamé à cor et à cri cette législation, appuyés qu'ils étaient par des influences toutes puissantes; ils croyaient sincèrement que cela leur aiderait à développer leur mouvement. C'est ce qui arriva au début, aussi les conventions collectives se succédèrent à la queue leu leu, ce fut presque une débâche, mais tout cela ne reposait que sur du sable mouvant et ne pouvait donner les résultats attendus, tant et si bien que la réaction s'ensuivit, au point que si le ministère du Travail prend le contrôle des conventions collectives et des comités paritaires, nos amis des syndicats catholiques pourront se frapper la poitrine et dire leur *mea culpa*. Quant à nous, que le gouvernement les accapare tous, cela ne nous fera ni chaud ni froid; un chose certaine, — et de cela il peut en faire son deuil, — il ne contrôlera jamais, au grand jamais, nos unions internationales, nous réglerons nos affaires nous-mêmes avec le patronat, c'est nous qui déterminerons et nos salaires et nos conditions de travail en associés loyaux de l'industrie qui nous fait vivre et que nous aidons en retour à se développer dans le plus grand intérêt de tous.

Si cela arrive, nos amis des syndicats catholiques réaliseront l'erreur qu'ils ont commise, nous leur tendrons une main secourable et acceptons dans nos rangs ceux d'entre eux que nous jugerons dignes d'y appartenir et qui auront la compétence voulue pour gagner le taux de salaire d'union.

Attendons ce que l'avenir nous apportera, car tout vient à point à celui qui sait attendre.

SOCIUS.

LES GENS D'OTTAWA VOYAGENT BEAUCOUP...

Oui, mon cher monsieur Duplessis, le premier ministre du Canada accompagne Leurs Majestés à travers le pays, c'est tout naturel, ce qui l'est moins, c'est que vous semblez être jaloux de lui et être mécontent que ce ne soit pas vous — qui avez, disent les méchantes langues, du sang noble dans les veines — qui lui teniez compagnie. Vous trouvez que, du fait de l'absence d'Ottawa de l'hon. M. Mackenzie King, les affaires du pays en souffrent et qu'un film de propagande fasciste ait pu pénétrer au pays. Nous aurions compris que s'il se fût agi d'un film à tendances communistes vous vous soyez montré indigné, mais un film propagandiste ce que vous imitez, c'est renversant. Mais, au fait, cher monsieur, lorsque vous vous êtes absenté de la province l'an dernier, personne ne s'en est plaint; comme question de fait, la plupart d'entre nous ne savaient même pas que vous étiez en Europe, et les affaires n'en ont pas souffert. Ça fait contraste avec M. King, pas vrai?

LES EMPLOYES HONNETES ET...

Vous connaissez cette vieille rengaine: "les employés honnêtes et consciencieux et qui n'ont pas fait de politique n'ont rien à craindre, ils ne seront pas dérangés." On vient de la répéter une fois de plus aux employés de la Commission des services publics et de celle du Transport, mais n'en croyez rien, le gouvernement Duplessis a mis sur le pavé des milliers de fonctionnaires, des gros et des petits employés qui faisaient tout leur devoir et ce sans aucune raison, la guillotine a marché sans répit, ils ont été remplacés par nombre d'autres qui étaient loin d'avoir leur compétence ou leur honnêteté, des créatures politiques.

Non, ne croyez pas les protestations d'amitié de ceux qui mènent à Québec aujourd'hui; si vous êtes dans le chemin d'un de leurs amis, gare à vous, vous irez dehors. Pauvres nous, mais notre tour viendra et alors quel nettoyage des écuries d'Augias, non... celles de Québec.

UN PLEBISCITE SERA TENU DANS LA BUANDERIE

L'heure est grave, le tocsin de la bataille est à la veille de sonner entre l'union des buandiers, teinturiers et du nettoyage, local 122 et la firme A. Dechaux. Dès cette semaine, un vote sera pris au bureau de l'union par les intéressés afin de décider si le temps est réellement opportun pour une cessation de travail pour réclamer ce que le ministère du travail n'a pas voulu accorder aux employés, soit un bureau de conciliation tel que la loi des différends ouvriers de la Province de Québec le prévoit.

On trouve étrange que cette loi ne soit pas spécifique, obligeant un employeur de se faire représenter sur un bureau de conciliation, quand celui-ci est réclamé par les employés, afin d'éviter un conflit qui pourrait devenir grave pour les deux parties.

Ce sujet important a donné lieu à une discussion acerbe au cours d'une réunion spéciale tenue mercredi dernier, sous la présidence de M. Lucien Brissette, à l'adresse du Ministère du Travail, en réponse à une demande de l'union en date du 1er mai dernier, pour l'établissement d'un bureau de conciliation et d'arbitrage pour régler le différend entre l'union des buandiers et teinturiers et la compagnie A. Dechaux.

Cette réponse fut l'inadmissibilité de la formation d'un tel conseil pour la firme Dechaux, par conséquent cette loi des différends ouvriers ne rendant pas cette conciliation obligatoire, le ministère du Travail a cru bon de cesser ses démarches auprès des intéressés. D'un autre côté, le sous-ministre du Travail, M. Gérard Tremblay, informe l'union des buandiers et teinturiers que M. C. Miron, conciliateur du département du Travail, avait des instructions de collaborer avec les intéressés en vue d'obtenir un règlement à l'amiable si les conditions évoluent vers un terrain d'entente possible. De là la décision unanime qui a été prise de tenir ce plébiscite afin de connaître l'opinion générale des intéressés si oui ou non il serait opportun dans ces circonstances de cesser le travail puisque tous les moyens d'éviter une grève avaient été pris en réclamation d'un salaire plus raisonnable que celui qui est payé présentement, des heures et des conditions de travail supérieures à celles existantes à la firme Dechaux.

Pour répondre à l'invitation du secrétaire de la Fédération provinciale du travail, le local 122 a nommé les confrères R. Lepage et Lucien Brissette, pour les représenter à la convention de cet organisme à Sherbrooke en juillet prochain.

A ce sujet, le secrétaire Lepage donna lecture des résolutions qui seront soumises à cette convention, celles-ci ont trait au travail de buanderie exécuté dans les prisons de femmes: Rappel de l'Ordonnance No 17, abolition de l'Office des salaires raisonnables, pour être remplacé par un tribunal du travail formé d'hommes compétents et pris dans les rangs du Travail Organisé.

Un comité a été nommé pour s'occuper de l'organisation d'un deuxième pique-nique annuel qui aura lieu en juillet prochain, on parle de tenir de nouveau cet événement social à la Plage St-Jacques, Cartierville.

Durant juin, juillet et août, les assemblées se tiendront le 2e et 4e mercredis, aux quartiers généraux de la B. & S. W. U., 1331A est, rue Ste-Catherine, avis donc aux intéressés.

RALLIEMENTS DE SECURITE

Deux compagnies: Crane Limited et Warden King Limited méritent nos plus sincères félicitations pour avoir récemment organisé chacun un intéressant ralliement de sécurité pour leurs ouvriers et leurs femmes. Ces réunions où se mêle l'utile à l'agréable sont la plus intelligente formule de propagande sécuritaire qu'on puisse adopter, car elles créent chez le personnel, un esprit de corps et de franche camaraderie qui favorise admirablement l'éclosion du levain de la sécurité.

La valeur de la production d'or du Manitoba pour 1938 a atteint le total sans précédent de \$6,669,100, une augmentation d'environ \$1,142,000 sur celle de 1937.

Comme les années passées, la Hudson Bay Mining and Smelting Company a été le principal producteur, mais la San Antonio Gold Mines, Limited s'est placée bonne deuxième avec une production estimée à \$1,101,200.

CONTRAT DE TRAVAIL DES METIERS DE LA CONSTRUCTION MAINTENANT EN VIGUEUR

On apprend que le nouveau contrat collectif de travail des métiers du bâtiment entrera en vigueur incessamment. Les ouvriers intéressés dans les métiers de la construction apprendront avec joie que la clause de l'ancien contrat collectif qui permettait aux entrepreneurs de faire des réparations à salaire réduit, et dont le coût ne dépassait pas \$2,000.00 n'apparaît plus dans le nouveau contrat.

Est-ce à dire que nous avions présager juste, quand nous faisions observer que les autorités provinciales montreraient au moins qu'elles ont pesé le pour et le contre, en enlevant cette clause qui avait été insérée dans le contrat précédent, sans que les intéressés eussent été consultés.

Ce nouveau contrat ne diffère avec l'ancien que par de légères modifications. La juridiction territoriale qui comprenait dans l'ancienne convention collective tout l'île de Montréal et quatorze comtés environnants, ne comprend maintenant que l'île de Montréal y compris Outremont, Westmount, Verdun et autres municipalités, à l'exception de Lachine et de la Pointe-aux-Trembles, qui composent la Zone No 2. Les salaires payés dans la Zone No 2 sont fixés à 10 cents de moins par heure que les salaires de la Zone No 1.

Espérons que les intéressés se montreront satisfaits de ces dispositions, qui semblent être raisonnables dans les circonstances?

CHEZ LES PEINTRES

Les Locaux 349 et 359 de la Fraternité des peintres et décorateurs d'Amérique sont en train de s'assurer auprès du bureau de l'union internationale, à savoir si celui-ci serait en mesure d'aider à rétablir la position d'un agent d'affaire à Montréal.

On reconnaît dans les milieux des peintres l'efficacité d'une telle position qui serait exercée par un homme sérieux possédant les capacités nécessaires dans les circonstances, afin de voir à ce que les travaux en peinture qui sont exécutés sur les chantiers de réparations ou de constructions nouvelles, qu'ils le soient au moins par des ouvriers compétents et particulièrement par des membres de l'union.

On a fait revivre de nouveau le Conseil conjoint, lequel sera dirigé par les délégués de chaque local. A une des séances de ce conseil, on a discuté l'importance qu'il y aurait de créer de nouveau la position d'un agent d'affaires. Comme cette urgente question nécessite un montant assez considérable d'argent chaque mois, les locaux intéressés ne pourront le réaliser sans l'assistance des quartiers généraux.

On a rapporté que le confrère Fred. Molineux, organisateur général pour le Canada aurait été approché, et il serait prêt parait-il, à user son influence auprès du Comité Exécutif général, pour faire nommer par ce dernier, cet agent d'affaires aux frais de l'union internationale, on attend donc une réponse favorable sous peu. Lundi, le 12 juin, le local procédera à la nomination des officiers.



LA - BIÈRE - QUE - VOTRE - ARRIERE - GRAND - PERE - BUVAIT

What's Doing at Ottawa

By GRACE MacINNIS.

The Government is not increasing relief for the ordinary citizen. But if you happen to be a manufacturer, you can get really good relief terms if you apply this year. All you have to do is to construct, extend or improve your plant during this next year. For the next six years you can get income tax exemption equal to 10% of the amount of capital you expend. The Government claims that this top-hat relief will make the wheels of industry roll faster. There were plenty of members who disagreed, some very strongly.

The Farmer Takes the Rap

R. J. Deachman, known as the economist of the Liberal party, believes the measure is definitely bad. He gave figures to prove that in the seven years following 1926 — depression years — the income of Canadian farmers declined so sharply that their loss was "FIVE TIMES GREATER THAN THE LOSS OF THE CANADIAN MANUFACTURERS WHOM WE ARE NOW ABOUT TO SUPPORT BY A REDUCTION IN TAXES." Having shown the Liberal Government's intention to bonus Big Business in this way, he showed that the Conservative Government had also befriended Big Business when they made it possible for the sugar companies to make larger profits during the depression years than they had in good times. And he gave figures to prove it.

Workers Will Lose Jobs

Angus MacInnis (CCF) quoted statistics to show that Canada has already more capital equipment than she can use to the full. Bonusing Big Business will merely encourage the further introduction of labor-saving machinery which, under private ownership, inevitably means more unemployment and misery. Instead of doing this, he asserted, we should begin to increase purchasing power so that consumers can buy the products of their labor. To do that restrictions on consumption should be removed. One of those is the sales tax. C. M. Wood (Liberal, Ontario) agreed with this. He comes from a farm constituency. But Mr. Dunning held firm. Manufacturers will get income tax exemption; workers in city and country will continue to pay the sales tax.

Fight For Veterans

Grant MacNeil (CCF) and Howard Green (Conservative), both members from Vancouver and both returned men, put up a stiff fight for the veterans when estimates of the Pensions Department were under review. The Minister, Hon. C. G. Power, who also saw service overseas, admitted that the Government had no policy for destitute returned men unless they were certified unfit as a result of war disabilities. They had no alternative but to accept relief from the municipality. Mr. Green declared this policy "unfair and unsound"; Mr. MacNeil echoed this opinion. Both members stressed the fact that the Government had turned its back on the main recommendation of its own Veterans' Assistance Commission that the Dominion Government accept responsibility for all indigent unemployed veterans domiciled in Canada when they enlisted and who saw actual war service. This was also advocated by a Parliamentary Committee in 1936 and by the Hyndman Committee appointed by Mr. Bennett in 1935.

No Help For War-Aged Men

The Minister, stated Mr. Green, had said the war had nothing to do with veterans being unemployed. But this was not so. The war had pre-empted these men. Today it is difficult for any man to get work at 50. Yet the Government would do nothing for unemployed veterans unless obviously unfit. This statement, said Mr. MacNeil, had caused general dismay and alarm among ex-service men. He estimated about 12,000 with meritorious service records who were completely at the mercy of the relief departments.

Oliver Twists Refused

Mr. Power must have felt the injustice done these men. He showed his irritation when, in rising to reply, he referred to "my hon. friends of the salmon pink-baby blue axis from Vancouver, co-workers in the vineyard of discontent...." He accused the Vancouver members of Oliver Twist tactics of "asking for a little more and a little more, and continuing to do that as they have done ever since this Parliament started." It is quite true that ever since they came to Parliament in 1935 both Mr. MacNeil and Mr. Green have asked for more for the veterans. But so far they have met with the same reception that Oliver Twist got.

Canadian Legion Threats?

Mr. Power doesn't like their attitude. He accused them of trying to appeal to those who want doles — a rather uncomplimentary reference which returned men will be swift to resent. Mr. Power doesn't like the telegrams and letters he has been getting lately from the Canadian Legion either. He says they amount practically to threats. Undoubtedly some of these communications have come from Robert MacNicol, Provincial Secretary of the Canadian Legion for British Columbia and formerly a member of the Veterans' Assistance Commission. He, too, is evidently an Oliver Twist, asking for better terms for ex-service men, "always whimpering for more," to apply Mr. Power's words to the Vancouver member of the Veterans' Assistance Commission. He, too, is evidently were once regarded as heroes.

Parliament Ends June 1

Parliament is steadily working away and it is hoped to finish by June 1 or a few days later. Good progress is being made with legislation. One of the bills talked out recently was the Wilfrid Lacroix proposal to give the Post Office department power to prevent communist propaganda going through the mails. The Quebec member received no support outside his own province and a number of Quebec M.P.'s were hostile. They recognized the bill as an attempt to extend the Padlock Law to all Canada. A bill not likely to be contentious is the Senate proposal to indemnify railway workers laid off as a result of co-operation between the C. N. R. and the C. P. R. In the main the railway unions favor the proposal contending

HISTORY OF THE AMERICAN FEDERATION OF LABOR

Next week *The Labor World* will publish an article in both English and French entitled "The American Federation of Labor," by William Green, as published in the "Modern Social and Economic Order." The French version has been translated by Gus. Francq, secretary of the Quebec Provincial Federation of Labor.

This article is a historical document showing the progress of the trade union movement from a mere handful of scattered organizations to the great and powerful organization it is today.

Every trade-unionist should know these facts and they are presented here by no less than the president of the American Federation of Labor. *The Labor World*, recognizing the need for the spreading of this knowledge, is offering labor organizations a special price of two cents per copy for quantities of one hundred or more. Those desiring copies should communicate with Ben. Drolet, circulation manager, at 11 St. Paul Street West, as soon as possible.

Buy Union Label Watermarked Paper

The International Brotherhood of Paper Makers, this week, announced that Union Label watermarked papers of various kinds and grades can now be obtained at the same prices that are charged for equivalent kinds and grades in the non-union field.

Through co-operation with the Majestic Paper Corporation of New York, a wide and extensive variety of papers, all Union-made and Union Label watermarked, have been placed on the market to meet the competition of non-union papers. Now papers of every quality will be delivered without delay at the current market prices.

For many years the Paper Makers' Union has made every effort to induce the mills that manufacture union paper to carry the Union Label watermark in order to meet the demand of Labor Union organizations and publications. In this effort the Union was partially successful, but the lack of interest in Union Label paper on account of its limited demand made the manufacturing and merchandising unattractive.

Often the difficulty of obtaining Union-made paper on immediate demand lost sales for the product because the printer did not have the stock on hand.

Arthur Huggins, Secretary of the International Brotherhood of Paper Makers, stated, "The continuance of the manufacturing of Union-made and Union Label watermarked papers in the future will depend upon the support of Union Labor organizations and publishers. We hope that officials and members of all Labor Unions will extend to us a helping hand by demanding from their printers, paper retailers and wholesalers, only Union Label watermarked papers for all kinds of printing and office needs. The use of non-union paper on the part of Labor Unionists defeats the aims, purposes and the basic principle of the Labor Union movement.

Should the local printer, stationer or paper wholesaler encounter any difficulty in obtaining these papers they may communicate directly with the Majestic Paper Corporation, 138 Franklin Street, New York, New York, which is specializing in all grades of paper. This concern will supply any interested person with price lists and samples. We appeal to all Labor Unionists and their friends for co-operation and support."

I. M. Ornburn, Secretary-Treasurer of the Union Label Trades Department of the American Federation of Labor, today urged all union printers, publishers and editors of Union newspapers and journals to demand only Union-made and Union-watermarked paper. Local stationers and paper wholesalers will carry Union-made stock providing Labor Unions will use no other. For many years the problem of obtaining Union watermarked papers has made it difficult for even the best friends of organized labor among publishers to obtain immediate delivery at the current prices of Union Label watermarked paper. Every effort should now be made to have all local firms carry in stock papers made by mills that have collective bargaining agreements with the International Brotherhood of Paper Makers."

A NEW UNION IN KENOGAMI

Another new Local has just been organized, The Aluminum Workers of Arvida, Que., Local No. 22,022. Reginald Vice President W. O. Brown, of the Quebec Provincial Federation of Labor has organized this new local and has presented these workers with a Charter from the American Federation of Labor. An election of officers presided by Brother Brown gave the following results:

President Frank Dion, Vice President Matthew G. Will, Recording Secretary Henry Lowthin, Financial Secretary Douglas W. McNutt, Treasurer Arthur Johnson, Guide Guillaume Basque, Guard

Frank Collins, Trustees: Alex Aiken, Herbert McDonald and Albert McNutt.

President Frank Dion, was elected as a delegate to the Convention of The International Council of Aluminum Workers Unions to be held at East St. Louis, Ill., due to this he will be absent for the coming two weeks.

This new organization was organized by Brother W. O. Brown, regional vice-president of the Provincial Federation of Labor, he deserves heartiest congratulations from Organized Labor for the devotion he has shown and for his persistent efforts to further develop the labor movement in this district.

that it will operate to prevent amalgamation. Only the Canadian Brotherhood of Railway Employees do not favor the bill.

In speaking on this bill, A. A. Heaps (CCF) emphasized that his party favored its principle. In fact, as far back as 1933, when the Canadian National-Canadian Pacific Railway Bill was being passed, Mr. Heaps moved an amendment, reading in part:

"Any employee of the railway companies affected by this Act, or any employee who loses his employment as a result of co-operation of services between the railways shall be entitled to such compensation to be determined by a board of three to be appointed one by the employees, one by the railways, and a third to be selected jointly by the preceding two parties. . . . The funds for such compensation board shall be derived from a levy on the gross receipts of the two railways and the award of such board shall in all cases be final."

A PROTEST!

The Criticisms and Slurs of "Life" and "Time" Unfair, Unjust, and a Gross Libel Upon the People of the Province. Mayor Houde is Right!

By BERNARD ROSE.

We, Montrealers and citizens of the Province of Quebec, properly and indignantly resent and repudiate criticism and attacks made by periodicals and visitors from other provinces and countries, where such criticism or attacks reflect upon our patriotism and attachment to democratic and British institutions.

I question the right as well as the propriety of an American magazine or newspaper to insinuate that the people of this province are not as loyal to their King as their fellow citizens in other provinces and parts of the Empire! It was a great Canadian statesman whose mother tongue was French that declared, French Canadians were British subjects speaking French. It ill becomes any American editor, journalist, or visitor, to accuse the people of Quebec in wanting in loyalty to the King and Queen they welcomed with so spontaneous and sincere a pleasure and loyalty when they reached our shores. It would make for amity, and constructive neighborliness, if meddlesome periodicals would praise more and criticize less. The people of Quebec joyously and gratefully welcomed their King and Queen, and it is despicably discourteous for foreign journals to cast suspicion upon the loyalty, motives and conduct of the descendants of the brave men who, history records, saved "Canada for the Empire." They were: "British subjects speaking French." If I may be personal, having been associated the whole of my life with fellow citizens whose maternal language is French, I can say in all sincerity that Their Majesties have no more loyal and appreciative subjects than those who were born and live in this province, profess the Catholic faith and speak the French language. Are there any more loyal Britishers in the sense of their allegiance to the Crown than the Rt. Hon. Ernest Lapointe, the Hon. Pierre F. Casgrain, the Hon. Fernand Rinfret, the Hon. Maurice Duplessis, and their compatriots in the Dominion and Provincial Cabinets!

How absurd and unjust to imply that extra precautions had to be taken to guard Their Majesties during their visit to and stay in this province! Quebec and Montreal did themselves proud in the great and royal reception they gave the King and Queen of Canada. The slurs cast upon the good people of this province are therefore all the more unfair and uncalled for. Montreal outdid itself in the profusion of decoration and its manifestly evident joy in being able to greet Their Majesties in person.

The overwhelming majority of the residents in the two principal cities of the province are wage earners. Their loyalty was as enthusiastic and honestly conspicuous as that of the people in the other provinces or the citizens of the Motherland when either of Their Majesties visit a town or city.

His Worship Mayor Houde, and his colleagues in the Council are entitled to the warmest praise for what they did to make this historic event the unprecedented success it was. The decoration, the immense and enthusiastic crowds will long remain a pleasant memory. Montreal vindicated itself as the most hospitable of cities and the courtesy of its inhabitants.

The reference to Montreal's Mayor is a deliberate insult that was properly repudiated and should be denounced in the most scathing terms. On this great occasion he acted as Chief Magistrate and was principal official spokesman for more than a million of his fellow citizens belonging to the majority and the minorities. These American magazines must be hard up for material when they have to fill their columns with such untruthful comment as that contained in the issue to which the attention of the people was drawn. All who know anything of the history, traditions and temperament of the people of this province will heartily agree with Mayor Houde: "If there is any race that respects authority, it is the French Canadian race." We can likewise agree with the Minister of Justice that the article was "crazy." Premier Duplessis's reference to it as "ignoble" was properly characteristic of its injustice, unfairness and lack of taste.

The Chairman of the Executive Committee of the City Council, Alderman J.-M. Savignac, is an old friend and university

The Union Label League

Trade Union Label Purchaser's Guide

The Trade Union Label League has representatives in the field soliciting advertisements for the new union Label Purchaser's Guide, which has the endorsement of Organized Labor of Montreal.

The Purchaser's Guide will be distributed among the members of organized Labor, their friends and the general public. It will contain a list of places that sell Union Label articles and services, so that Trade Union members can purchase goods made by Union workers.

* * *

One week after signing contract with W. I. N. S. Hearsch-owned station, to carry the weekly broadcasts of Revd. Father Coughlin the contract was cancelled, owing to the Station being refused an advance copy of the script, they therefore refused to allow the priest's talks to be aired.

* * *

A COMMENDABLE MOVE

The Official Journal of the Hotel and Restaurant Employees' and Bartenders International League of America has added a new feature to the Educational Pages of their very interesting journal, dealing with the Union Labels Shop Cards and Buttons of the various International Trades Unions. The May issue of the journal contains a very interesting article on the Union Label as an emblem of justice. Fraternity and Humanity in addition to reproducing facsimile of the Tobacco workers' label forwarding buttons of the International Brotherhood of Teamsters, Chauffeurs, Stablesmen and Helpers of America, and the Store card of the Amalgamated Meat Cutters and Butchers Workmen of North America.

This action on the part of the Hotel & Restaurants Employees International Union is a very commendable one and is a further evidence of the progressive International Unions' activity in advancing the cause on which the Union Label Shop Card and Button stands for. May we suggest as a friendly pastime on the part of the members of Organized Labor of our City that they be a little more persistent in patronizing Restaurants and Taverns that display the Union Shop Card, thereby adhering to the principles of unionism. Remember that when you demand Union Made goods and services you help yourself and your fellow man, as well as the advancement of civilization to higher standards and accomplishments.

* * *

BRITISH CONGRESS FRATERNAL DELEGATES TO AFL CONVENTION

The Fraternal delegates from the British Trades Union Congress to the coming American Federation of Labor convention in Cincinnati, Ohio, next October, will be Brothers H. H. Elvin and J. Brown. Brother Elvin is vice-president of the Trades Union Congress and general secretary of Clerks and Administrative Workers. Brother J. Brown, is a member of the Trades Union Congress and general secretary of the Iron and Steel Trades Confederation.

The exchange of fraternal delegates originated in 1894, when John Burns and David Holmes presented greetings of the Congress to the A. F. of L. convention in Denver, Colo.

The first fraternal delegate from the American Federation, to the British Trades Union Congress in 1895, were, the late deceased Brother Samuel Gompers, and P. J. McGuire.

colleague. To suggest or insinuate that his compatriots were any less loyal than their English fellow citizens is grossly libellous.

Notwithstanding what ill advised journalists and critics may say of Montreal and its citizens that they have the satisfaction of knowing that their city and its population are first and foremost in loyalty and affection for King and country. The men and magazines that criticize or defame one or the other will at no distant date be the first to admit their grievous error and the injustice of their slurs against a great and honored race loyal to their King, Church, language and traditions. A race that has produced such outstanding British statesmen as Sir George E. Cartier, Sir Wilfrid Laurier and his distinguished and eloquent protégé the Rt. Hon. Ernest Lapointe.

A UNIQUE CONTRACT

The Cookie, Cracker and Biscuit workers' Union, No 1886 of Philadelphia, Pa., an affiliate of the A. F. of L., secured a unique contract with the J. S. Irvin Sons Inc., which terminated the existing strike in their bakery.

The unemployed members of the union will receive \$1.100 weekly—equivalent to half their wages when employed, from September 2, until October 21, when the Company expects to open its new plant, now under construction.

The old plant is to be reopened in the meantime, which will give employment to some of the union members immediately. Unemployed members will draw unemployment compensation until Sept. 2nd, when the Company payments to the union will begin.

The contract call for the payment of the wage scale provided in the old contract and the employment of its former employees, some 156 in all, who have been on strike since April 17.

The strike was caused by the refusal of the Company to grant higher wages on the expiration of the old contract in April.

The demand for the Union Label on the products of the Company is credited with being a great aid in bringing about an adjustment of the trouble.

* * *

NEW MERGER

The American Federation of Radio Artists and the Independent American Guild of Radio Announcers and Producers are expected to meet to discuss terms of a merger during the coming year.

* * *

NEW INTERNATIONAL CEMENT WORKERS' UNION

The National Council of United Cement Workers, with its 93 locals, have been given a charter by the American Federation of Labor, as a new International Union, its membership will include Cement, Lime, and gypsum workers.

The International Union has 93 local unions, in 107 plants, 94 signed agreements with an actual membership of more than 15,000.

Cement workers are not organized in Montreal.

* * *

THE MUSICIANS' CONVENTION

The 44th Annual Convention of the American Federation of Musicians, (an affiliate of the A. F. of L.) will be held in Kansas City, Mo., June 12th. This year's convention promises to be the greatest in the history of the organization. Local Union No. 406 will be represented by its President I. Aspler, and Secretary C. Charette.

Germany a Barrack!

The Third Reich has carried on intensive propaganda for a proper home life, in the interests of the nation and the State — as a result of which, it is to be noted (according to the statistics given in the Nazi press itself) that the number of women in wage-earning employment has risen from 4,500,000 in 1933 to 5,600,000 in 1939, and that about forty million Germans are to-day being fed in communal kitchens in the army, the labour service, factories, training schools and camps!

And the National Socialists are convinced that this state of affairs is by no means temporary, but that the Party and the State must regard mass-production feeding as a permanent factor. An organization on which the Nazi Party, the Labour Service, the Women's League, the German Labour Front, the Army, the National Food Council, the National Health Board, the Propaganda Ministry, the Municipalities Association, the Students' Association and the Red Cross are represented has, in fact, already been set up to deal with this question. This new body has the task of organizing canteens on a uniform pattern and in such a way as to ensure "sound nourishment from home-reduced foods just in the place where the majority of the people take their meals".

These canteens are in future to have specially trained and graded staff, for the training of which a school is to be opened in Frankfurt, with a food research station attached.

The newly-founded organisation has also established a model canteen for three thousand persons, in which one thousand people at a time can be given a meal in fifteen minutes. It is also proposed to establish canteens in all works employing at least fifty workers.

The communal restaurant is a modern idea, which has for years been regarded by the "Marxists" as a natural consequence of the concentration of workers in large factories, and the employment of women in industry. But a properly organized system of communal restaurants postulates a free and democratically organized community. In principle, communal restaurants should represent great progress in the field of healthy and varied feeding, but in the compulsory system of the Third Reich, with its unheard-of speed-up for rearmament, with the workers torn from their homes for road-building, fortifications or other work, with working hours at fifty a week, and the inadequate and unhealthy "ersatz" foods, such communal restaurants will just become so many barracks mess-rooms, such as are well known to all Germans from the war and early post-war periods.—I. F. T. U. Bulletin.

COMPLIMENTS

Kitty: "Gracious, it's been five years since I've seen you. You look lots better."
Kat: "Really, my dear? I don't think I would have recognized you if it wasn't for the coat."

DEMANDEZ
LA BIÈRE
POPULAIRE

ASK FOR
THE POPULAR
BEER

MOLSON

Brassée à Montréal
depuis

153 ANS

Brewed in Montreal
since

153 YEARS

LE MONDE OUVRIER

Rédigé en collaboration
Gus. FRANCO, Rédacteur
Le seul journal ouvrier bilingue
au Canada



Membre de la Presse ouvrière
internationale d'Amérique
THE LABOR WORLD
Canada's Only Labor Bilingual Paper

Imprimé par l'Imprimerie Mercantile,
Limitée, 11, rue Saint-Paul Ouest,
Montréal

Le soir, 908 Sherbrooke Est
Tél. CHerrier 7050

GERARD TRUDEL
AVOCAT

57 OUEST, RUE ST-JACQUES
Suite 209. Tél. MARquette 2636

TELEPHONE 820

POISSON & HEATON
AVOCATS

Gustave Poisson, B.A., LLL.
Hamilton Heaton, B.A., LLL.

EDIFICE AMEAU
TROIS-RIVIERES

VALMORE BIENVENUE, C.R.

et

GERARD LACROIX, C.R.
AVOCATS

42, rue Ste-Anne, QUEBEC

Pour les meilleurs

Pains, Biscuits, Gâteaux et
Pâtisseries

TELEPHONE A 2-2081
Service de ville et campagne

T. Hethrington Ltée
Boulangerie Modèle

364, rue St-Jean, QUEBEC

TELEPHONE 2-0236

TAVERNE CARRIER

LA TAVERNE OU VOUS
SEREZ BIEN SERVIS

307, rue St-Paul, QUEBEC
En face de la gare
Ste-Anne-de-Beaupré

LA

Frontenac
BLEUE



L'aristocrate des Lagers

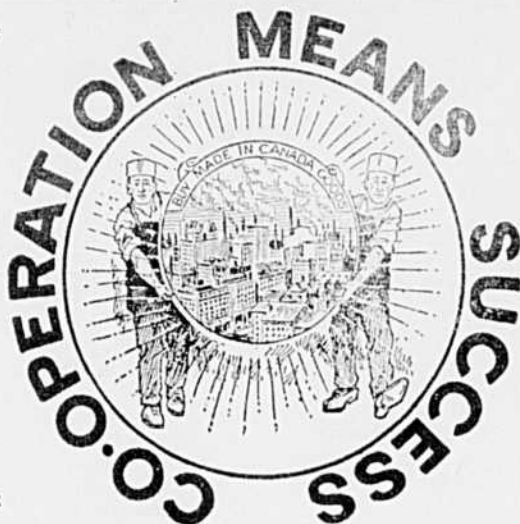
Harmony of Help in Industry

100 PER CENT CO-OPERATION

We conclude with this edition the series of ten articles on cordial relations between Capital and Labor. All those who read these articles have commented on their appropriateness and great value. Co-operation is an indispensable thing and more so during the troublous times we are traversing, when false prophets are spreading by every means at their command their subversive doctrines. We regret to state that many—not to say the majority—of industrialists and business men have a false conception of the true meaning of co-operation; to them co-operation means: continuous concessions on the part of the laboring class, wages as low as possible and unsatisfactory working conditions; they use those who contribute to the prosperity of their industry, their banking enterprises or commerce as long as they are indispensable but they throw them into the discard as soon as their period of usefulness is diminished. That is not kind of co-operation, what we want is one hundred per cent co-operation, no more no less, we want full and complete recognition of our labor organizations, we are willing to be partners of industry but only as much as industry treat us as partners and not as poor relations who get the crumbs of the feast.

Many important business firms were solicited to aid us in this campaign of cordial relations in industry; those on whom we counted most invoked all sorts of reasons for not participating, we regret this more for them than for us. We will begin shortly a series of articles which will be all-revealing, we will show how time and time again what Organized Labor has done to save industry from ruin and how it was rewarded for its efforts. We are always willing to have co-operation between Capital and Labor but not one-sided co-operation.

We wish however to express our sincere gratitude to the business firms who aided us by their advertisement during this series of ten articles and we urge our readers to encourage them at every opportunity.—Gus. FRANCO.



Relations cordiales dans l'industrie

UNE COOPERATION DE 100 POUR 100

Nous terminons avec cette édition la série de dix articles sur les relations cordiales entre le Capital et le Travail. Tous ceux qui ont lu ces articles reconnaissent leur grande valeur et combien ils sont appropriés. La coopération est chose indispensable et ce plus que jamais dans les temps troublés que nous traversons, lorsque les fauteurs de désordres propagent par tous les moyens leurs doctrines subversives. Nous regrettons de dire que beaucoup d'industrialistes et d'hommes d'affaires comprennent bien mal ce que signifie cette coopération; pour eux, cela veut dire: concessions continuelles de la part de la classe ouvrière, salaires aussi bas que possible et conditions de travail inadéquates; ils se servent de ceux qui contribuent à faire prospérer leur industrie ou leurs affaires de banque ou de commerce tant qu'ils leur sont indispensables mais les rejettent au rebut dès que leur période d'utilité diminue. Ce n'est pas cette coopération que nous voulons c'est une coopération de 100 pour 100, ni plus, ni moins, nous voulons la reconnaissance pleine, entière et sans équivoque de nos unions ouvrières; nous voulons bien être les associés du Capital mais pour autant que celui-ci traitera le Travail comme un véritable associé et non comme un parent pauvre à qui l'on donne les rebuts.

Nombre de maisons d'affaires importantes ont été sollicitées de nous aider dans cette campagne de relations cordiales dans l'industrie; celles sur lesquelles nous comptons le plus ont invoqué toutes sortes de raisons pour n'y pas participer, nous le regrettons pour elles plus que pour nous. Nous commencerons sous peu une série d'articles qui dévoileront bien des dessous, nous dirons ce que en maintes circonstances le Travail Organisé a fait pour sauver l'industrie de la ruine, et de quelle façon il en a été récompensé. Nous voulons la coopération entre le Capital et le Travail, mais pas rien qu'un côté.

Nous tenons toutefois à remercier les maisons d'affaires qui nous ont aidé par leur annonce au cours de cette série de dix articles et nous prions nos lecteurs de se rappeler d'eux quand l'occasion se présentera.—Gus. FRANCO.

MEETING HALLS TO LET

CENTRALLY LOCATED

Seats 250 people
Also Halls suitable for Offices

Chairs and Tables Furnished

For further information
Call "The Labor World"
LANcaster 5361

Narwil Shoe Co.
LIMITED

2085 ST. TIMOTHEE
MONTREAL

**Dominion Steel & Coal
Corporation Ltd.**

CANADA CEMENT BLDG.
MONTREAL

**SINCENNES,
McNAUGHTON
TUGS**

Limited

605 COMMON WEST
MONTREAL

THE Windsor

ON DOMINION SQUARE

NOTRE
FAVORI
NATIONAL



10 oz. 90c.
26 oz. \$2.00
40 oz. \$2.80

Distillé et embouteillé au
Canada par

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
MONTREAL ET BERTHEVILLE

Quality Cleaning by

**Paal SERVICE STORES
LIMITED**

40 Stores Conveniently Located to Serve You Promptly

Head Office and Plant
1451 BEAUBIEN E.
DOLLARD 4671

MONTREAL



PALACE

TYRONE POWER
ALICE FAYE
AL JOLSON in

**ROSE OF
Washington Square**

Week Days, 10 to 1, 25c.

CAPITOL

MYRNA LOY
ROBT. TAYLOR in

"LUCKY NIGHT"

with JOSEPH ALLEN
HENRY O'NEILL

Added Attraction

Women in the Wind

PRINCESS Theatre

CALLING Dr. KILDARE

with LEW AYRES

Lionel BARRYMORE

Added Attraction

The Lady and the Mob

LOEW'S THEATRE

"Confessions of a

NAZI SPY

with Edw. G. Robinson

FRANCIS LEDERER

George Sanders, Paul Lukas
Henry O'Neill

DOMINION BRIDGE CO. LIMITED

Head Office and Works at:

LACHINE, P. Q.

Branch Works:

Amherst Ottawa Toronto
Winnipeg Calgary Vancouver

Tél. LANcaster 3858

Salon de Fleurs ST-DENIS
1590, RUE SAINT-DENIS (Edifice
du Théâtre St-Denis)

Spécialités:

Bouquets de Noces, Tributs floraux
Escompte de 10% aux lecteurs du
"Monde Ouvrier"

Mme J.-Z. PILON. Rés. HA. 7901

MONARCH GAS RANGES

Made by

Canadians

for

Canadian Homes



BE READY FOR EXAMINATIONS. We have helped hundreds to obtain positions as Letter Carriers, Postal Clerks, Customs Examiners, Clerks and Stenographers, etc. Free Booklet of information. M.C.C. Schools, Ltd., Toronto 10. Oldest in Canada.